



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040549

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 14/03/2024 11H06 C:000032 I:33171
V/REF : 935011
V/Email reçu le Jeudi 14/03/2024 à 11H06

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 9468
IMMEUBLE : ESPRIT VILLAGE
36 ALLEE HUGON
01250 CEYZERIAT

Feillens, le 29 Avril 2024

Référence Marché: M_230709001-1

LOCALISATION : 36 ALLEE HUGON - CEYZERIAT - MME CHALOIN 0638557147
ETG 1 - LOGT 2014

MOTIF : INTERVENIR POUR PROBLEME SUR SERRURE PORTE D'ENTREE
POSE D'UNE MARCHE EN BOIS POUR ACCES TERRASSE
MS00001 - MS00029 - MS00075

Donneur d'ordre : Mme I. FREDET-LANCIOLI

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 14 MARS 2024 A 15H15
REGLAGE ET GRAISSAGE DE LA PORTE PALIERE
CONTROLE DE BON FONCTIONNEMENT
PRISE DE COTE POUR FABRICATION D'UNE MARCHE EN BOIS POUR ACCES A LA
TERRASSE
PREVOIR NOUVELLE INTERVENTION

LE 25 MARS 2024 A 16H00
FABRICATION AU DEPOT

LE 26 AVRIL 2024 A 15H30
DEPOSE DE LA MARCHE CHEZ LA LOCATAIRE

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040549

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement	1	40,64	40,64
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	1	40,64	40,64
2,50	H(s) fabrication de la marche	2	49,54	123,85
1,00	MS00001-Forfait déplacement	3	40,64	40,64
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Fournitures pour fabrication marche	3	152,75	152,75
TOTAL H.T.				398,52
T.V.A. a 10,00%				39,85
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>438,37</u>

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 935011 du 14/03/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif ☒Individuel ☐- 2 ans ☐Non Conventionné ☐Fournitures seules ☐Travaux dits urgents ☐Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr;

MME CHALOIN Kathlene

36 ALLEE HUGON

01250 CEYZERIAT

Référence de la Demande

N°: 745 056 du 14/03/2024

Téléphone : 06.38.55.71.47

THCSERPP Tvz hors contra Serrurerie Partie privat. 1

09468-00002-00002-00014 H / Type 3 / 01

Etagé : 01

01-EE-2216-ENT-61563100

Date entrée: 27/11/2023

Marché : M - 230709001-1

Délai

Date limite exécution : 29/03/2024

Observations

COORDONNEE LOCATAIRE

06.38.55.71.47

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	40,64	40,64	4,06	44,70
MS00029 MARCHE BOIS ACCES TERRASSE	1,00	50,81	50,81	5,08	55,89
MS00075 Entretien, réglage, graissage et toutes sujétions PROBLEME SERRURE	1,00	66,05	66,05	6,61	72,66

Total H.T.	157,50
Total TVA	15,75
Total TTC	173,25

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par FRADET LANCIOLI Isabelle le 14/03/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

La Responsable d'Agence,

Mme S. GUISEET

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE



Bon de Commande

N° : 935011 du 14/03/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **36 ALLEE HUGON 01250 CEYZERIAT**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **14/03/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAP

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 935011